



LJ MGPACK 20 RUE DU RUISSEAU CHESNES THARABIE 38070 ST QUENTIN FALLAVIER (ME BILLIOUD)  
VENTE DU 28/04/2015

20 RUE DU RUISSEAU CHESNES THARABIE 38070 ST QUENTIN FALLAVIER

LJ MGPACK

20 RUE DU RUISSEAU CHESNES THARABIE

38070 ST QUENTIN FALLAVIER

(ME BILLIOUD)

Le MARDI 28 AVRIL 2015 A 10H

FABRIQUE D'EMBALLAGE BULLE ET MOUSSE

Extrudeuse ALEMO LXT 130 Année 2014

Extrudeuse papier bulle bicouche

Coupeuse de plaques pour film à bulles et mousse VELA CP 1600, année 2014

Soudeuse transversale pour film à bulle et mousse VELA ST, Année 2014

Plieuse automatique VELA PV 1600, année 2014

Ligne de recyclage matériel plastique T50RNG YOW 1100 CR, année 12/2013

2 compresseurs ATLAS COPCO GA 11 FF – groupe froid MTA 140/H – servante outillage – armoire électrique  
TGBT – mobilier de bureau – baie informatique – ordinateur portable – stock de rouleaux d'emballage mousse  
ou bulle

Exposition le lundi 27 AVRIL de 14h30 à 15h30 et le MARDI 28 AVRIL de 9h à 10h

Enlèvements pour les lots 1 à 11 mobilier de bureau et l'informatique le MARDI 28 avril de 14h à 17h

le pour les lots 28/29/30/31/33/40/41/42 le jeudi 30 avril de 9h à 12h et de 13h à 17h

et pour le reste des matériels SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT pendant la période du lundi 4 mai au jeudi 7 mai de 9h à 12h et de 13h à 17h et du lundi 11 mai au jeudi 14 mai de 9h à 12h et de 13h à 17h.

FIN IMPERATIVE DES ENLEVEMENTS SOUS RESERVE D'ASTREINTE

Echanges mails/fax/téléphoniques en français ou en anglais. La vente se déroulera en français.

Dès l'adjudication prononcée les lots adjugés demeurent aux risques frais et périls des adjudicataires.

Photographies non contractuelles.

Règlement comptant – frais légaux 14,40 % en sus.

Pour tout achat supérieur à 500 euros, lettre accréditive (modèle à réclamer à notre étude) ou chèque de banque exigé.

Pour les lots numéros 34.35.36.37.38.39.40.46

garantie bancaire ou lettre accréditive à produire huit jours avant la vente pour l'obtention de plaquette, modèle à réclamer à notre étude.

**VENTE SANS GARANTIE, à charge de l'acquéreur de mettre en conformité les matériels aux normes exigées par le Code du Travail. Le Commissaire Priseur se réserve la faculté de modifier l'ordre de vacation ou de réunir certains matériels.**

Prendre connaissance de l'ordre de vacation et des conditions complètes de vente placardées sur place.